

# VILLEMUSTAUSOU

## LE MAG

*Le Sénior Loft "Les Iris"  
inauguré le 28 février 2022*



**#REPORTAGES**

**LA VOIE VERTE**

.....

**BUDGET 2022**

# sommaire



**4 ACTUALITÉ**



**10 REPORTAGE**



**16 LUMIÈRE SUR**



**12 REPORTAGE**

**22 TRIBUNE**

**23 CARNET**

**Directeur de publication :**  
Bruno GIACOMEL

**Rédaction :**  
Adjoint délégué à la communication

**Conception et réalisation :**  
service communication

**Crédits photos:**  
Mairie de Villemoustaussou  
AdobeStock  
Iconographie site nounproject

**Impression :**  
Groupe Antoli



**CONTACT :**  
Mairie de Villemoustaussou  
55 Boulevard de la République  
11 620 Villemoustaussou  
Tel : 04.68.47.74.80  
Fax : 04.68.47.74.89  
Mail : accueil@villemoustaussou.fr

[www.villemoustaussou.fr](http://www.villemoustaussou.fr)  
 Villemoustaussou

# édito

Chères Villemachaises,  
Chers Villemachois,

Au moment où j'écris cet édito, début mars, alors que la COVID semble s'éloigner, une guerre a éclaté à l'Est, en Ukraine. Une démarche inédite de solidarité s'est organisée et Villemoustaussou joue son rôle dans cet élan d'humanisme. En avril, les élections présidentielles qui se profilent, vont se dérouler dans ce contexte si particulier. Nous espérons tous une paix rapide et durable.

Fidèle aux lignes directrices de notre budget, voté en février dernier, l'action municipale se poursuit dans plusieurs domaines que je vous invite à découvrir en feuilletant ce magazine. Je m'attarderai sur un domaine qui me tient particulièrement à cœur : le « bien vieillir » de nos séniors.

Et pour l'illustrer, la question du logement. Le 28 février dernier, j'ai inauguré la résidence senior loft « les Iris », construite par Marcou Habitat, avec le concours financier de la Commune. Dix-huit familles ont reçu les clés de leur habitation. Cette résidence, composée de logements de plain-pied, accessibles, sécurisés, munis d'une installation domotique, accueille des séniors et des personnes en situation de handicap. Tout ceci dans un cadre agréable, convivial et bucolique, grâce au terrain de pétanque, au parc, au cheminement piéton et à la salle commune spécialement dédiée aux résidents.

Cette nouvelle résidence est proche du village à pied, de ses commerces, des services, des professionnels de santé et du foyer restaurant. Ce type de logement et sa situation, permettent à nos aînés, dont certains villemachois, qui fuyaient les maisons à étages ou les jardins difficiles à entretenir, de retrouver la sérénité. Je souhaite une très bonne installation à tous.

Ce lot vient s'ajouter au parc existant de logements municipaux qui bénéficient également de toute notre attention. Chaque année, nous attribuons une enveloppe financière à leur entretien. Aussi, après le changement des menuiseries, le remplacement des baignoires par des douches, c'est au tour des chaudières de faire peau neuve dans les logements du cœur de ville.

En ce début de printemps, notre tissu associatif, dense et dynamique, peut compter sur notre fidèle soutien dans l'organisation, voire la reprise, des activités. Au travers des aides logistiques, financières et des dispositifs "Carte+ Villemache" et « Avantages séniors », Villemoustaussou se mobilise pour accompagner les associations et leurs bénévoles, dont l'importance est plus que jamais démontrée en période de crise.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

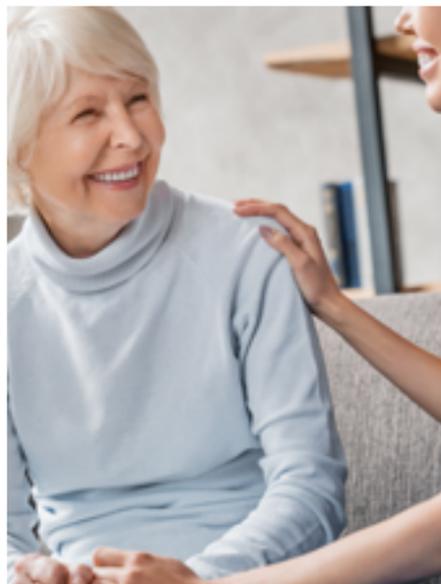
**BRUNO GIACOMEL, MAIRE DE VILLEMUSTAUSOU**



**SOCIAL**

**L'Espace Séniors, soutient les personnes isolées**

Vous êtes amenés à intervenir auprès de personnes âgées, isolées, en détresse psychologique ? L'Espace Séniors, leur propose de bénéficier du soutien d'un psychologue gratuitement. Il permet de réaliser un bilan de l'état psychologique de la personne et d'améliorer son moral. Avec l'accord de la personne concernée, vous pouvez mobiliser ce dispositif en appelant l'Espace Séniors Carcassonne au 04.68.11.35.40.



**TRAVAUX**

**La 4<sup>ème</sup> tranche de la promenade, ça repart !**

La dernière tranche des travaux de la promenade a débuté en ce mois de mars 2022 pour se poursuivre jusqu'au début de l'été. Le Maire, Bruno GIACOMEL, accompagné d'élus et du Directeur des Services Techniques, est allé à la rencontre des riverains de cette dernière tranche afin d'échanger avec eux sur ces travaux. Pour cette ultime portion, l'entrée de village fera l'objet d'une requalification avec une modification de l'îlot plus esthétique. La place Aymard et notamment la fontaine, sera également réaménagée afin de mettre en valeur ce patrimoine. Tout comme le reste de la promenade, l'éclairage public sera lui aussi remplacé par des lampes LED, plus économes et respectueuses de l'environnement, des containers enterrés seront également installés. La Mairie a également fait l'acquisition de l'ancienne pharmacie Ayrolles, pour réaliser un projet de création de logements avec Marcou Habitat. Pour ce faire, le bâtiment va être détruit pour laisser place à un nouveau. La partie de promenade se trouvant devant la pharmacie sera donc réalisée ultérieurement.



**AGENDA**

**MARDI 29 MARS**

**COLON TOUR**

10h à 16h - salle Georges Brassens - entrée gratuite

Journée de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal.

**SAMEDI 30 AVRIL**

**5 TET JAZZ AVENUE**

21h - salle Georges Brassens - entrée 10 € spectacle proposé par Circul'Anim

Depuis 20 ans, "Jazz Avenue" enthousiasme son public dans toutes les configurations, en duo comme en Big Band. Autour de son pilier fondateur, le pianiste Patrick DOMENE, c'est aujourd'hui un quartet qui invite la chanteuse Myriel GROBARD. Le répertoire est composé de standards complètement revisités.

**SAMEDI 14 MAI**

**ITALIENS, Quand les émigrés c'était nous...**

21h - salle René Gomila - entrée 15 € spectacle proposé par Circul'Anim

Le plus grand exode de l'histoire moderne a été celui des Italiens. Ce spectacle raconte ce que les livres ont si longtemps caché, comment 27 millions d'italiens ont quitté la péninsule, pour les quatre coins du monde à la recherche d'une existence meilleure ailleurs.

**Informations billetteries Circul'Anim**

Renseignements au 06.44.02.38.24 ou 06.83.47.12.09  
Billetterie à Villemoustaussou, espace Charles Aznavour, les mardis et jeudis de 17h à 18h30, la quinzaine avant le spectacle.



**TRAVAUX**

**Les nouveaux locataires du Senior Loft "Les Iris" ont pris leurs quartiers.**

Inauguré le 28 février dernier, les locataires du nouveau Senior Loft "Les Iris" ont depuis début mars 2022, pris possession des lieux. Au total, 18 logements adaptés de type 2 et 3 ont été construits. Pour un cadre de vie convivial et agréable, une salle commune a également été bâtie et les espaces extérieurs ont été aménagés afin que les locataires puissent se retrouver. Situé à proximité des différents cheminements piétons, les nouveaux habitants pourront rejoindre facilement le coeur de village et ses divers commerces.



**VIE LOCALE**

**100 ans, ça se fête !**

Alba FERRERO a soufflé sa 100<sup>ème</sup> bougie le 8 mars dernier. Pour l'occasion, les Adjointes Déléguées, Véronique FABRE et Roger LORION, se sont rendus à son domicile pour lui souhaiter un très joyeux anniversaire et lui remettre un bouquet de fleurs et quelques friandises. Ce n'est pas tous les jours que l'on a 100 ans !



**"PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE"**  
**VENEZ LE DÉCOUVRIR ET EN DISCUTER AU COURS DE LA RÉUNION PUBLIQUE PRÉVUE LE**

**MARDI 10 MAI À 18H30**  
**SALLE GEORGES BRASSENS**

Pour rappel, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil qui permet de se préparer préalablement, au travers de formation, de modes d'organisation, d'outils techniques, à faire face à des risques majeurs. Il permet de structurer les interventions de la Mairie en priorisant les actions à mettre en place en cas de catastrophes.





ENVIRONNEMENT

Villemoustaussou lauréate du concours Aude Fleurie 2021

Depuis plusieurs années, la commune est honorée lors de la remise des prix décernés dans le cadre du concours départemental Aude Fleurie. Villemoustaussou, qui fait partie, depuis 2018, des communes labellisées Terre Saine, a reçu ce prix en récompense des efforts réalisés par les élus et les agents des services techniques pour modifier les pratiques culturelles, supprimer l'utilisation de produits toxiques et adapter les plantations aux contraintes climatiques.

Vous avez la main verte, vous êtes respectueux de la nature : et si vous aussi vous participez à ce concours ? Organisée conjointement chaque année par le Département de l'Aude, l'Agence de développement touristique de l'Aude et la marque Pays Cathare, la manifestation récompense également les plus beaux aménagements paysagers, réalisés par des particuliers et visibles de la voie publique, participant à la qualité du cadre de vie pour tous.



CADRE DE VIE

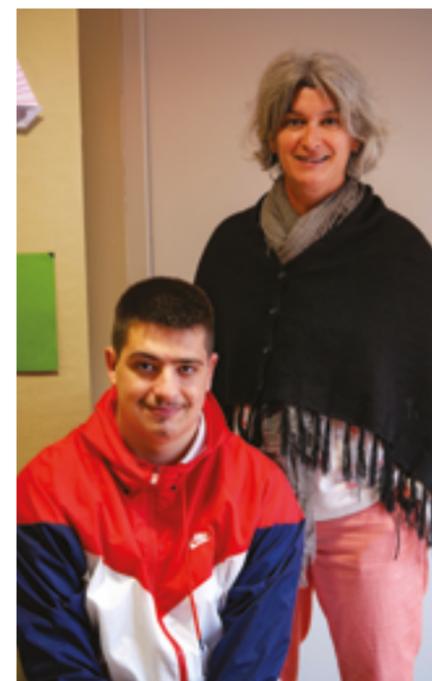
Aménagement des horaires d'éclairage public

Un aménagement des horaires de l'éclairage public a été instauré. Au cours de l'hiver, celui-ci sera totalement éteint de 1h à 5h du matin, l'été cette coupure sera effective de 2h à 5h du matin.

Cette mesure a été prise en tenant compte des questions de sécurité et des économies qui pourront être réalisées. A noter qu'avec le remplacement des ampoules par des LED et depuis l'application de l'extinction totale en nuit profonde, une économie annuelle de plus de 15 000 € a été réalisée.

JEUNESSE

Jean TRILLE en contrat d'apprentissage à l'école maternelle



Jean TRILLE, est actuellement en contrat d'apprentissage d'Assistant Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) à l'école maternelle Los Pitchonets. "Mon contrat a une durée de deux ans. Au sein de l'établissement, j'apprends aux côtés des ATSEM déjà en place et plus précisément avec ma tutrice, Corine PROMÉ et la directrice Magali FERRAND. Pour parfaire ma formation, je réalise des stages dans différentes crèches." Pour Jean, les journées sont bien remplies. "Le matin, après l'accueil des enfants, je les accompagne jusqu'à l'heure du repas de midi, je seconde l'institutrice dans le respect du planning des activités établies

et je les prépare avec les ATSEM titulaires par ateliers, de petite à grande section." Le matin les activités se succèdent avec les temps de sport. L'après-midi est consacrée au temps calme pour les plus petits pendant que les plus grands font, par exemple, de la peinture ou du modelage jusqu'au départ des enfants après la récréation. "Je suis passionné par ce métier ouvert sur l'enfance et leur éducation. C'est pour moi un bonheur, je ne le vis aucunement comme une charge, c'est pourquoi j'envisage de préparer le concours d'ATSEM et de trouver un jour un poste définitif. Je suis très reconnaissant pour l'accueil que m'ont réservé, la Directrice, les ATSEM et les institutrices et je les en remercie."

Il reste encore une année d'apprentissage à Jean, nous lui souhaitons une bonne continuation et pleine réussite.

INFO MAIRIE

Nouveaux horaires d'accueil en mairie



Depuis le 03 janvier 2022, les horaires d'accueil en mairie ont changé.

Les services sont maintenant ouverts aux heures suivantes :

- Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h00
- Mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Ces nouveaux horaires, avec une amplitude plus étendue, ont pour objectif de mieux répondre à vos besoins.

COUP DE COEUR DE LA BIBLI



Comment s'échapper d'une île qui n'existe pas ?

Roman de Lynne MATSON

Le compte à rebours a commencé : juste 1 an pour s'échapper de cette île paradisiaque.



Inspecteur BAYARD

BD de Jean Louis FONTENEAU

Sauras-tu aider l'inspecteur Bayard à échapper aux pièges tendus par ses adversaires ?

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES  
10 ET 24 AVRIL

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES  
12 ET 19 JUIN

JE VAIS VOTER !



# LUMIÈRE SUR

## UNE ÉCOLE HIGH TECH

Les enseignants et les élus ont fait le constat que la classe numérique mobile, implantée à l'école élémentaire Léon Blum, était devenue obsolète et nécessitait d'être actualisée.

Un audit a été réalisé par un enseignant référent pour les usages numériques de l'éducation nationale. De par ses conclusions et avec l'étroite collaboration de la Mairie, il a été décidé d'acquérir pour l'ensemble des classes :

- 12 ordinateurs portables,
- 9 vidéo projecteurs interactifs (VPI),
- 3 écrans numériques (ENI) pour les classes ne pouvant accueillir de VPI,
- Plusieurs tablettes,
- Une formation pour les enseignants.

Le renouvellement de ce parc numérique, d'un montant de 50 000 €, a été subventionné à hauteur de 60 % par le Plan de Relance École Numérique, permettant ainsi à la commune de réaliser cet investissement dans sa totalité.

En suivant, la commune a souhaité candidater au "label numérique académique école" afin de :

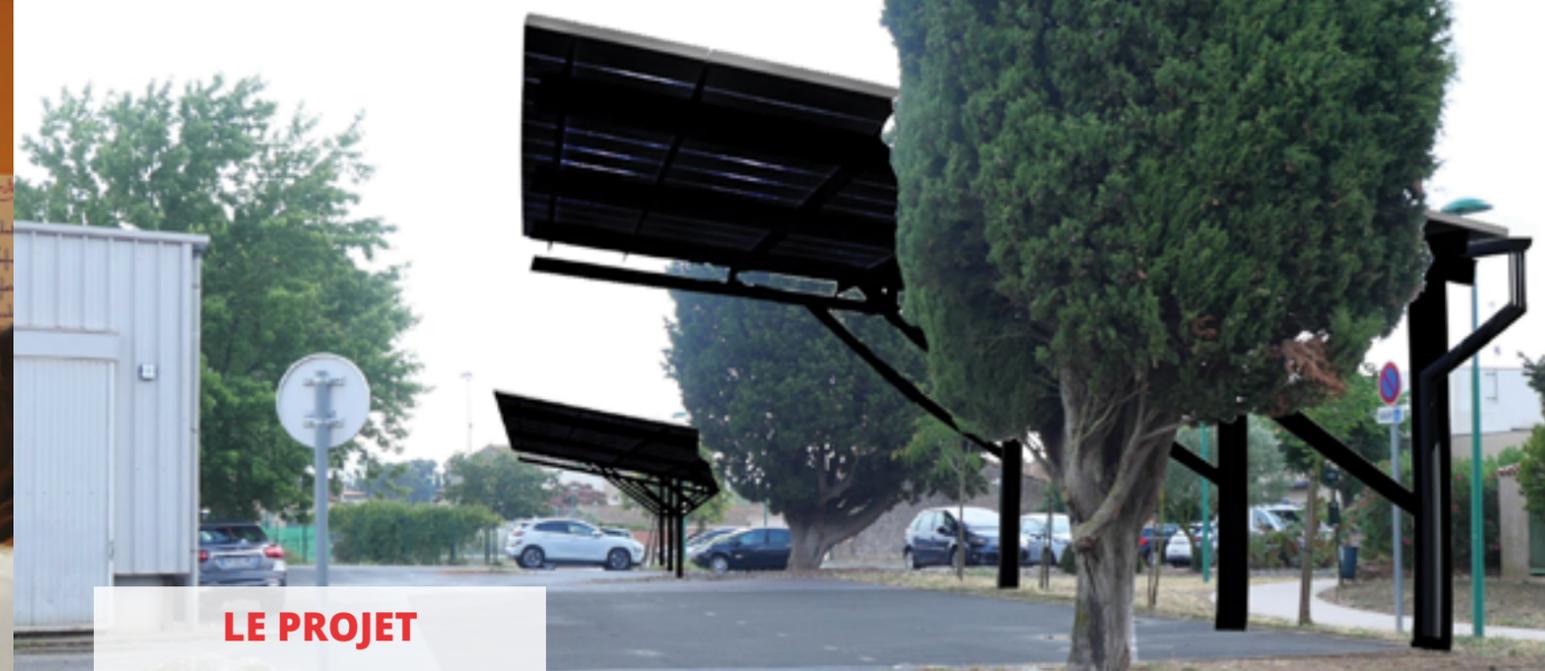
- Valoriser l'usage numérique à l'école
- Mettre à disposition de l'équipe enseignante du matériel informatique performant,
- S'assurer de l'accompagnement de l'éducation nationale,
- Mettre en avant le projet éducatif local.

Le matériel est à disposition depuis novembre 2021. Pour une utilisation optimale, les enseignants ont été formés. Cet investissement a été réalisé afin que les élèves reçoivent un enseignement de qualité mais, également, afin qu'ils soient sensibilisés aux bons usages d'internet.



# LUMIÈRE SUR

## DES OMBRIÈRES POUR UNE CONSOMMATION D'ÉNERGIE PROPRE



### LE PROJET

3 ombrières photovoltaïques vont être installées sur le parking de la Mairie. L'objectif est de mettre en place une "autoconsommation collective photovoltaïque". Cela consiste à répartir la production électrique d'un ou plusieurs producteurs entre un ou plusieurs consommateurs proches physiquement.

### A PROPOS DU PROJET

- La fin des travaux est prévue pour début mai.
- Le coût total de ces travaux est de **192 359.80 €** dont une subvention de France Relance d'un montant de 137 281 €.

### QUELS BÂTIMENTS VONT EN PROFITER ?

Ces ombrières, vont permettre d'alimenter en électricité, les bâtiments communaux suivants :

- l'Hôtel de Ville
- la salle François Mitterrand
- le stade Jean Barthe
- l'école maternelle Los Pitchonets
- l'école élémentaire Léon Blum
- la bibliothèque municipale
- la salle Georges Brassens
- l'actuelle et la future cantine scolaire
- le boulodrome Jean Andrieu
- les ateliers municipaux

A noter que le gymnase, le petit foyer et l'espace Charles Aznavour ne sont pas concernés étant donné que ces bâtiments sont déjà alimentés par l'installation implantée sur l'espace culturel.

**Le surplus d'électricité produit par les ombrières et non consommé, sera revendu.**

## REPORTAGE

# LE BUDGET 2022

Voté en Conseil municipal le 10 février 2022 après le débat d'orientation budgétaire du 13 décembre 2021, le budget primitif prévoit les dépenses et les recettes annuelles de la commune. Voici quelques chiffres clés relatifs à la gestion courante de l'année 2022 et à ses projets d'investissement.



### Bilan et perspectives

La commune présente un budget maîtrisé au niveau des dépenses de fonctionnement et une gestion rigoureuse des réalisations.

Les finances communales sont saines avec un résultat 2021 de fonctionnement de 895 085.64 € intégralement injecté en investissement pour financer le programme 2022.

La section de fonctionnement est relativement stable par rapport à 2021 avec des prévisions à hauteur de 3 357 189 €. A noter une baisse sensible des dépenses d'électricité liée à l'éclairage public avec l'installation de lampes équipées de LED plus économes et à l'extinction des points lumineux en nuit profonde.

La section d'investissement s'élève à 6 102 300 €. Les dépenses se caractérisent par un niveau d'investissement inédit mais possible grâce au lancement successif d'appels à projets et au plan de relance. L'obtention de ces subventions permet d'accroître la capacité d'investissement de la commune.

### Révision du pacte financier et fiscal

Le pacte financier et fiscal est une convention entre les communes membres et Carcassonne Agglo dont la finalité est, notamment, d'assurer la mise en œuvre et la viabilité financière des objectifs fixés dans le cadre du projet de territoire.

La législation impose à Carcassonne Agglo de « définir les objectifs de péréquation et de renforcement des solidarités financières et fiscales entre ses communes membres sur la durée du contrat de ville », c'est-à-dire d'adopter un pacte financier et fiscal. La formalisation d'un tel pacte est également une reconnaissance du sens donné à l'ensemble des réflexions et arbitrages d'ores et déjà engagés par Carcassonne Agglo en faveur du renforcement des solidarités financières et fiscales (partage du foncier bâti, convergences tarifaires, développement de services communs...)

Dans le cadre de la révision du pacte financier et fiscal, une nouvelle action a été proposée, de partage de fiscalité entre les communes et l'intercommunalité, compte tenu du diagnostic financier du territoire. Une commission va voir le jour pour suivre sa mise en place et son évolution.

### Un emprunt pour les travaux liés à la protection de la population

En raison des inondations que la commune a connu en 2018 et face à une augmentation des intempéries, épisodes dits "Cévenols", la commune a engagé une étude pour améliorer son réseau d'évacuation des eaux pluviales. Cette étude a abouti à des préconisations pour remédier à des difficultés d'évacuation des eaux de pluie sur certaines zones du village. Le montant global des travaux est estimé à 1 328 407 €. Ils sont répartis sur plusieurs années, dont 2022 pour un montant de 870 628 €. Le financement de cette opération fait appel à un emprunt de 1 200 000 €.

A ce jour, l'endettement communal est très faible. Ce nouvel emprunt portera la capacité de désendettement de la commune à 2.5 ans, bien en deçà de la moyenne nationale. Cet investissement conséquent est un enjeu majeur en termes de sécurité et de protection.

## Reportage

1. Carcassonne Agglo créé un taux de Foncier Bâti de 17.21 % (en sus du taux actuel de 1.5 %, soit un taux résultat de 18.71 %).

4. Carcassonne Agglo augmente son taux de Foncier Non Bâti, +31.22 points (taux actuel : 8.5 %, taux résultat, 39.72%) et restitue aux communes membres l'équivalent de la perte fiscale via l'Attribution de Compensation (AC).

2. Toutes les communes doivent diminuer leurs taux de Foncier Bâti (-17.21 points). Carcassonne Agglo leur restitue via l'Attribution de Compensation (AC) le "prélèvement" de fiscalité.

3. En raison de la règle de lien des taux, les communes membres doivent diminuer d'autant les taux de Foncier Non Bâti (-31.22 points).



### Adoption du rapport de la CLECT

La CLECT (Commission d'évaluation des charges transférées) de Carcassonne Agglo s'est réunie le 17 décembre 2021 et a approuvé le rapport relatif au transfert des taux de foncier bâti et de foncier non bâti. Elle a validé la modification des attributions de compensation dans le cadre du pacte financier et fiscal et du mécanisme de neutralisation fiscale. Celle-ci se traduit par une augmentation des attributions de compensation au bénéfice des communes.

### Attribution de compensation de Carcassonne Agglo versée à Villemoustaussou :

2021 = 106 631.00 €



2022 = 799 149.25 €

### CHIFFRES CLÉS

Autofinancement  
0.89 M€

Section de  
fonctionnement  
3.35 M€

Section  
d'investissement  
6.10 M€

Capacité de  
désendettement  
2.5 ans

Budget total : 9.45 M€

DES  
INVESTISSEMENTS  
INÉDITS AVEC 6.5M€  
DE PROGRAMMATION  
dont les opérations principales sont :

- Création de la voie verte
- Prévention des inondations
- Voirie : promenade et avenue du Parc



## SOCIAL SERVICES À LA PERSONNE

**17.82 %**  
**1 685 280 €**

Création de bureaux pour Maison France Services - travaux dans les logements sociaux - aide à la rénovation des façades - foyer restaurant



## PRÉVENTION SÉCURITÉ

**8.06 %**  
**762 475 €**

3ème tranche de la vidéoprotection - armement de la police municipale et acquisition de vélos électriques - bornes incendie



## CADRE DE VIE MOBILITÉ DOUCE ENVIRONNEMENT AMÉNAGEMENT DURABLE

**36.68 %**

**3 469 274 €**

Aménagement "zone république", aménagement d'espaces verts, installation de cases au columbarium et agrandissement du cimetière, acquisition d'une mini balayeuse - Voie verte Villegailhenc / Villemoustaussou / Carcassonne - Ombrières photovoltaïques permettant l'alimentation en électricité des bâtiments communaux

**BUDGET TOTAL**  
**9 459 489 €**



## VOIRIE - RÉSEAUX

**26.86 %**  
**2 540 922 €**

4ème et dernière tranche de la circulade - réaménagement de l'avenue du Parc - programme annuel de voirie - réseau pluvial



## EDUCATION JEUNESSE

**6.75 %**  
**638 539 €**

Aires de jeux - matériel informatique aux écoles - équipement pour le plan particulier de mise en sûreté (PPMS)



## SPORT CULTURE VIE ASSOCIATIVE

**3.84 %**  
**362 999 €**

Couverture de courts de tennis - travaux au stade Jean Barthe, au gymnase A. Monnié et à la salle Le Hetet - Subventions aux associations

# REPORTAGE EN ROUTE SUR LA VOIE VERTE

Rallier Carcassonne ou Villegailhenc en vélo,  
à la fin de l'année, ce sera possible !

## DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les communes de Villemoustaussou, Carcassonne et Villegailhenc, ont signé une convention pour la création d'une voie verte reliant les 3 communes. Et si le vélo devenait un moyen de transport régulier dans votre quotidien ?

## LE SAVIEZ-VOUS ?

La pratique du vélo offre de nombreux bienfaits à ceux qui l'utilisent, on vous en donne quelques uns :

- Pour votre santé, la pratique du vélo permet de prévenir les pathologies comme l'obésité, le diabète ou les maladies coronariennes
- Pour l'environnement, vous réduirez considérablement votre émission de CO<sub>2</sub>
- Pour votre porte monnaie, et oui vous ferez des économies ! Le vélo est le moyen de transport le plus économique. Son entretien est moindre comparé à une voiture et il n'y a pas de frais de carburant
- Pour l'économie nationale, saviez-vous qu'un tiers des vélos vendus sont assemblés en France ?



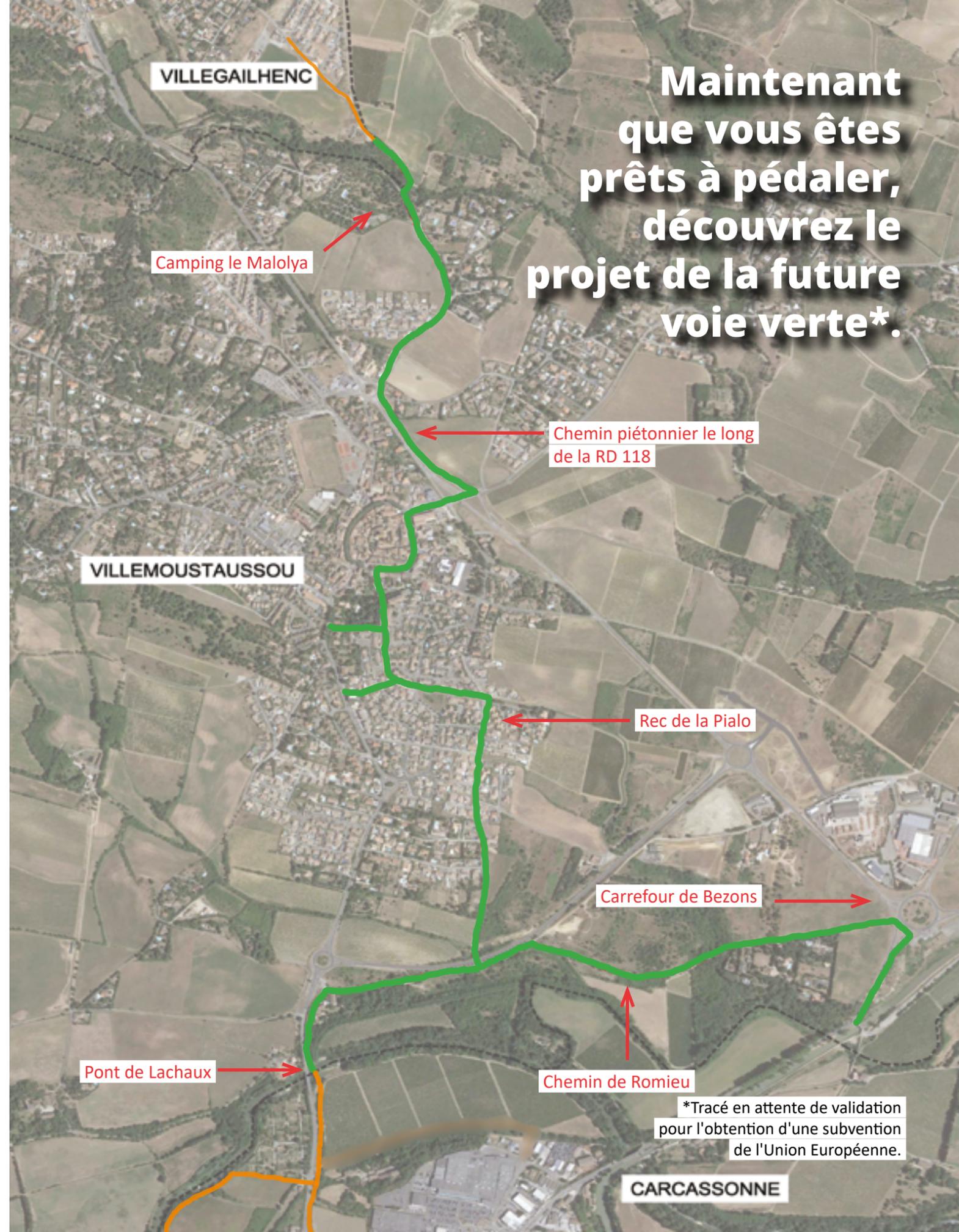
## LE PETIT + :

A la différence des pistes cyclables, une voie verte est un aménagement sécurisé, réservé aux déplacements non motorisés. Si vous préférez les rollers, c'est bon aussi !

La fin des travaux est prévue pour décembre 2022.

Venez discuter de ce projet avec nous au cours de la réunion publique prévue le

**JEUDI 02 JUIN 2022**  
**À 18H30**  
**SALLE GEORGES BRASSENS**



Maintenant  
que vous êtes  
prêts à pédaler,  
découvrez le  
projet de la future  
voie verte\*.



# LUMIÈRE SUR

**GAËTAN SERRA,**  
Instituteur le jour,  
écrivain la nuit.

C'est au sein du groupe scolaire Léon Blum de Villemoustaussou que nous avons rencontré Gaëtan SERRA. Professeur des écoles depuis 15 ans et en poste à Villemoustaussou depuis 2017, il a en charge 20 élèves en classe de CM1, située dans ce qu'il appelle « le donjon », une structure sur pilotis où il est plus facile de prendre de la hauteur.

*« J'ai toujours aimé écrire », nous confie-t-il. « Étudiant à la fac, je scénarisais des courts métrages mais mon métier m'a mené à rencontrer l'univers de la jeunesse, pour lequel je me suis découvert une véritable passion. »*

*« Aujourd'hui j'écris des ouvrages, des albums, des romans, des documentaires à destination des enfants, plus particulièrement pour les élèves de CM1, CM2 avant leur passage au collège. Mon activité a connu un véritable coup d'accélérateur ces dernières années. Elle me demande un travail minutieux, notamment pour les romans policiers afin de bien lier les enquêtes. »*

Avec une vingtaine d'ouvrages depuis près de 8 ans, ses nuits sont parfois courtes. Gaëtan travaille avec des maisons d'éditions comme « Palette », une référence en matière de jeunesse. En ce début d'année 2022, il a été publié avec son nouveau livre intitulé « Anachronismes dans l'art ». Un livre ludique enrichi d'explications sur les œuvres d'art et les inventions.

Beaucoup de travail s'annonce pour lui en 2022, avec la sortie de trois enquêtes policières dans le milieu de l'histoire de l'art, ainsi qu'un livre sur les monstres existant dans la littérature artistique.

*« Des thèmes qui changent de ceux déjà abordés dans mes précédents ouvrages comme les chroniques de la vie ordinaire, le déracinement, le handicap, le harcèlement, la maladie... »*

Gaëtan SERRA, lui le passionné de l'écriture et l'enseignant, est délibérément tourné vers la jeunesse et son monde. Nous vous invitons à découvrir son univers. Tous ses ouvrages sont disponibles dans les librairies nationales.



# SOLIDARITÉ UKRAÏNE

## COMMENT SOUTENIR LE PEUPLE UKRAÏNIEN ?

### Accueillir des réfugiés

Si vous le souhaitez et si vous le pouvez, en tant que particulier vous pouvez accueillir des réfugiés chez vous. Pour cela rendez-vous sur le site du Gouvernement ou il vous sera demandé de remplir un formulaire. <https://parrainage.refugies.info/>

### Faire un don matériel

Vous pouvez réaliser un don matériel, une liste des besoins a été établie. Retrouvez-la sur notre site, menu "Ma commune" > rubrique "Solidarité Ukraine". Vous pouvez ensuite le déposer à la Maison de Région située 5 rue Aimé Ramond à Carcassonne.

### Faire un don financier

Les besoins en matériel étant bien spécifiques, nous vous recommandons de privilégier les dons financiers. Vous pouvez le faire en vous rendant directement sur le site de la Protection Civile. <https://don.protection-civile.org/soutenir>

### Les actions de la Mairie

Sensible à la situation que connaît l'Ukraine et souhaitant que Villemoustaussou prenne sa part dans les actions mises en place pour leur venir en aide, le Maire, Bruno GIACOMEL et les Élus.es ont décidé de mettre à disposition d'une famille de réfugiés un logement de la commune. Le Conseil Municipal votera également, au cours de la prochaine séance, l'attribution d'une subvention au profit de l'association Aude Solidarité.

**"Une aide communale s'organise autour d'une famille afin de les accueillir dans les meilleures conditions possibles"**

Bruno GIACOMEL



## QU'EST-CE-QUE C'EST ?

Ce sont des guichets uniques, installés dans des mairies, centres sociaux ou locaux indépendants, destinés à vous aider dans vos démarches administratives.

A la mairie de Villemoustaussou, **Maryline DARE** et **Laetitia RIGAUD**, vous accueillent et vous accompagnent dans toutes vos démarches.

L'objectif de ces MFS est de proposer une offre élargie de services au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales. La Maison France Services de Villemoustaussou est ouverte depuis octobre 2021. Une initiative de Carcassonne Agglo avec le soutien de la Municipalité.

# MAISON FRANCE SERVICES (MFS)

## QUELS SERVICES Y TROUVE-T'ON ?

En vous rendant dans une maison, vous pourrez solliciter les services de l'Agglo, de l'Etat ou de partenaires de l'Etat à savoir, la Poste, la CPAM, la CAF, la MSA, Pôle Emploi, les Impôts, l'assurance retraite et la CARSAT.

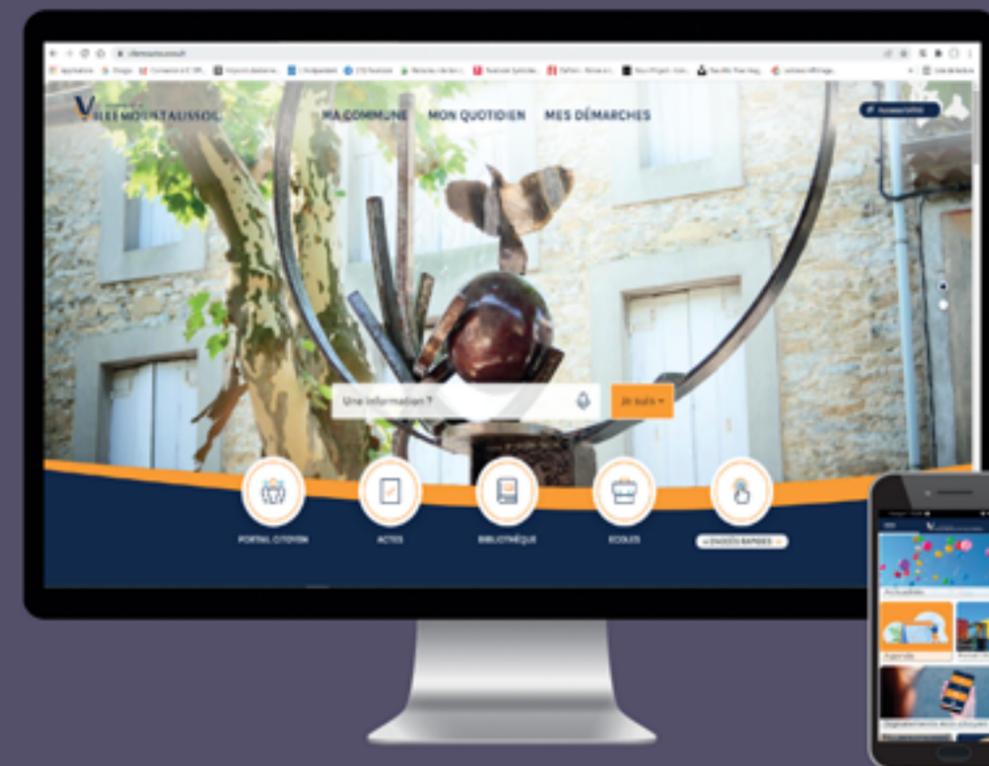
## QUEL PUBLIC EST CONCERNÉ ?

Retraités, étudiants, actifs, peu à l'aise avec le jargon administratif ou avec le numérique, les Maisons France Services sont ouvertes à tous. Rendez-vous dans une MFS pour y trouver un accompagnement.

## ON PREND RENDEZ-VOUS ?

Maryline et Laetitia vous accueillent à la mairie de Villemoustaussou les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h.

La prise de rendez-vous est conseillée. Pour cela contactez les au 04.68.78.54.63 ou par mail à [mfs.villemoustaussou@carcassonne-agglo.fr](mailto:mfs.villemoustaussou@carcassonne-agglo.fr)



## Nouveau site internet

**PLUS MODERNE**

**PLUS DYNAMIQUE**

**RÉALISEZ VOS DÉMARCHES EN LIGNE**

## Nouvelle application

**DISPONIBLE DÈS AVRIL SUR IOS ET ANDROÏD**

**SUIVEZ TOUTE L'ACTU DE VILLEMUSTAUSOU**

**ACTIVEZ LES NOTIFICATIONS**

**RENDEZ VOUS SUR VILLEMUSTAUSOU.FR**



# LUMIÈRE SUR EMPLACEMENTS DES DÉFIBRILLATEURS À VILLEMUSTAUSOU



Défibrillateur placé  
avenue du Général  
de Gaulle devant les  
commerces

Défibrillateur placé au  
croisement de l'avenue  
de la Montagne Noire  
et du chemin du  
Château d'Eau

## En cas d'incident cardiaque chaque minute compte.

Dernièrement, deux nouveaux défibrillateurs ont été installés sur la commune. Parce qu'en cas d'incident cardiaque, chaque minute compte, nous avons créé pour vous cette carte qui les situe directement dans le village. Dans de nombreux cas d'arrêt cardiaque, le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et que le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine : c'est la fibrillation. Cette fibrillation peut être corrigée au moyen d'un DAE (défibrillateur automatisé externe).

Pour savoir comment utiliser un DAE rendez-vous sur le site de la Croix Rouge :  
<https://www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Les-6-gestes-de-base/L-arret-cardiaque-la-defibrillation>

## LUMIÈRE SUR LES VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR



Rencontre à Villegailhenc avec les représentants des vignerons du Triangle d'Or. C'est dans leur caveau qu'ils nous ont présenté la cave coopérative et les vins produits.

Le Triangle d'Or, dont son Président est Marc DESARNAUD et son Vice-Président Frédéric MONTSARRAT, ce n'est pas moins de 1200 hectares de vignes étendues sur les communes de Villemoustaussou, Villegailhenc, Conques-sur-Orbiel, Aragon, Salsigne, Trèbes, Azille, Aigues Vives, Villegly et Villedubert. Ce sont également, 135 adhérents qui produisent 65 000 hectolitres de vin, sous Appellation d'Origine Contrôlée, Cabardès, Minervois et Côteaux de la Cité. Une large gamme de vins blancs, rouges ou rosés vous attend.

Amateur de vin bio ? Sur les 1200 hectares, 150 sont en vin BIO ou conversion BIO. Les vignerons sont engagés dans des mesures écologiques, comme les

MAEC (Mesure Agro-Environnementales Climatiques) ainsi qu'HVE (Haute Valeur Environnementale) afin de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et les nitrates qui polluent les nappes phréatiques.

Des produits de qualités vous attendent, à des prix abordables. Vous ne savez pas lequel choisir ? Laissez-vous tenter par un de leur vin phare à savoir, l'Améthiste, vin rouge vieilli en fût de chêne dans les grottes de Limousis ou encore, toujours en rouge, le Malbec, fruité et original.

Pour les amateurs de blanc, le traditionnel Chardonnay devrait ravir vos papilles. Plutôt rosé ? Opté pour l'Améthiste, une nouveauté 2020.

Nous vous recommandons vivement de vous rendre directement au caveau où Noémie VAYSSE et Elodie SALMON, seront ravies de vous accueillir.

Sur la photo de gauche à droite : Bruno ALLART, Noémie VAYSSE et Frédéric MONTSARRAT.  
Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

## Les élus du groupe majoritaire «Avec vous, pour Villemoustaussou» communiquent :

Le printemps est arrivé, la belle saison avec son lot de bonnes et de mauvaises nouvelles. S'agissant des bonnes nouvelles nous voulons mettre l'accent sur nos investissements qui se concrétisent selon le calendrier établi et en accord avec les projets annoncés ces premières années de mandat municipal. C'est ainsi que la rénovation de la circulade rentre dans la dernière phase de sa réalisation avec une place Aymard repensée et une fontaine réhabilitée. Des ombrières vont prendre place sur le parking de la Mairie pendant que la voie verte rentre dans sa phase finale de réalisation. Toutes ces opérations vous ont été présentées à travers tous les vecteurs de communication que nous avons développés depuis le début de notre mandat ou améliorés depuis ces dernières années. En effet au delà des réunions proposées aux habitants pour leur exposer la nature et la teneur des travaux qui vont toucher leur quotidien nous continuons à informer les personnes à travers notre site internet, notre page facebook sans oublier le panneau d'affichage électronique, les comptes rendus des conseils municipaux, la presse et la nouvelle application téléphonique qui devra être rapidement opérationnelle. Notre volonté est d'évoluer en toute transparence dans un monde parfois bien obscur ! Nous vivons ces derniers mois une période difficile avec cette pandémie qui n'en finissait pas mais qui semble cependant faiblir et s'éloigner un peu. Mais hélas pour nous empêcher de savourer ces instants au même moment éclate une guerre en Ukraine amenant son lot de malheurs et de déchirements. Des populations qui quittent leur pays pour les uns, d'autres qui combattent pour défendre leurs terres et sauver leur patrie. Les effets désastreux se font sentir dès maintenant avec une vague de réfugiés qui frappent à nos portes et que nous devons accueillir. Dès le premier jour du conflit nous nous sommes inscrits dans une démarche solidaire pour soutenir ce peuple. Le Conseil Départemental et la Région Occitanie coordonnent les actions en faveur de cette solidarité, nous faisons partie intégrante de cet élan et la municipalité a mis à disposition, dans l'urgence et dans un 1er temps, un logement pour les héberger. Nous vous rappelons que le site internet de la mairie vous précise toutes les modalités pour aider toutes ces personnes.

## Les élus «Villemoustaussou, le choix du bon sens» communiquent :

Chères concitoyennes, Chers concitoyens

Toute l'équipe de l'opposition municipale tiens tout d'abord à vous présenter ses vœux pour cette année 2022, n'ayant pas pu malheureusement le faire plus tôt. Nous entrevoyons enfin le bout du tunnel de cette pandémie qui va enfin nous laisser retrouver une vie normale et qui nous l'espérons permettra à chacun de s'épanouir.

Cette année est particulière car nous allons élire notre président ou présidente pour les cinq années à venir. Nous ne le répèterons jamais assez il faut faire vivre notre démocratie et pour cela il faut aller voter pour que chacun exprime la vision de la société qu'il désire. Les choix proposés sont multiples et divers pour permettre à tous de participer.

### Ne pas voter c'est se laisser déposséder par d'autres d'une part de sa vie.

Au niveau local c'est la même chose ou une élection locale comme les municipales qui ont une incidence directe sur notre vie quotidienne, détermine également la politique suivie par l'agglomération qui prend une part de plus en plus importante dans notre quotidien, mais qui est composée de représentants qui ne sont pas élus directement par les populations mais de façons indirectes par les maires: *Lorsque vous votez pour un maire vous votez aussi pour un président d'agglomération.* Donc VOTONS en conscience pour ne pas ensuite regretter.

Notre village se transforme avec de belles choses réalisées auxquelles nous apportons notre soutien lorsque cela paraît bien pour la population. Nous surveillons bien entendu les dépenses et investissements qui doivent être conformes avec les besoins nécessaires. Nous continuons de déplorer un manque de concertation avec les villemoustaussouais, même si des progrès ont été réalisés comme par exemple la réunion publique qui a eu lieu dernièrement. Nous continuons de demander une baisse effective des impôts locaux (le maintien des taux ne suffit pas), la facture continuant elle d'augmenter.

Nous demandons que les conseils municipaux soient plus interactifs et favorisent le débat plutôt que de n'être qu'une chambre d'enregistrement comme c'est le cas aujourd'hui.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour défendre au mieux les villemoustaussouais.

## Naissances

|                    |            |                    |            |
|--------------------|------------|--------------------|------------|
| MIRAVETE Lili-Rose | 12/10/2021 | LLORET Marina      | 03/01/2022 |
| BLANC Ambre        | 18/10/2021 | PELOUZE MALRIC Eva | 04/01/2022 |
| IWA Wekejë         | 20/10/2021 | HADI Noûr          | 07/01/2022 |
| DA FONSECA Talya   | 08/11/2021 | MOSTEFAÏ Dania     | 14/01/2022 |
| DE MARY Klayven    | 23/11/2021 | CLAVEL Mady        | 22/01/2022 |
| GUMUS Emir         | 15/12/2021 | FRANCE Arya        | 25/01/2022 |
| AZEAU Liam         | 16/12/2021 | ROUQUET Alexis     | 01/02/2022 |
| VERIE James        | 22/12/2021 |                    |            |

## Décès

|                                |            |                             |            |
|--------------------------------|------------|-----------------------------|------------|
| GOMEZ André                    | 30/10/2021 | MESTRE née PUGES Cécile     | 29/01/2022 |
| MONToux Alain                  | 11/11/2021 | OLIVARES Germain            | 31/01/2022 |
| RIVIERE née GROSSO Yvette      | 18/11/2021 | RODRIGUEZ Lucien            | 05/02/2022 |
| CACHOLET Jacques               | 27/11/2021 | VAUCHE née MISSLIN Raymonde | 12/02/2022 |
| GUILLERAY Yves                 | 13/12/2021 | LAFITTE Noël                | 13/02/2022 |
| CARQUIGNY née RAVENET Juliette | 26/12/2021 | THIRY Alain                 | 17/02/2022 |
| MAILLE Yves                    | 28/12/2021 |                             |            |
| TADIOTTO Luigi                 | 01/01/2022 |                             |            |
| FAURE GUY                      | 03/01/2022 |                             |            |
| RIVEL Jean-Claude              | 27/01/2022 |                             |            |

# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE de VILLEMUSTAUSOU

## Heures d'ouverture

Lundi de 14h30 à 19h  
Mercredi de 9h30 à 12h15  
et de 13h30 à 18h  
Jeudi de 15h à 18h  
Samedi de 9h à 12h

Tél : 04.68.25.48.76

Mail : [bibliotheque@villemoustaussou.fr](mailto:bibliotheque@villemoustaussou.fr)  
[bibliotheque.villemoustaussou.fr](http://bibliotheque.villemoustaussou.fr)

